

1. Politique : conception de l'autorité

Mots clefs : Europe-autorité-liberté-égalité-communauté-identité-légitimité-propriété-gouvernance

Durant les séances de cette seconde année du séminaire, seront évoquées les valeurs transversales à l'Europe. A l'issue de ces travaux sera organisé un colloque conclusif.

La première séance est consacrée à l'autorité, au magistère du politique.

Les intervenants sont Philippe d'Iribarne, de formation scientifique, sociologue, directeur de recherches au CNRS qui a publié de nombreux ouvrages notamment « La logique de l'honneur » (Seuil 1980), « L'envers du moderne » (CNRS éditions 2012), « L'islam devant la démocratie » (Gallimard 2013) et Nicolas Tenzer, haut fonctionnaire, ancien chef de service du Commissariat général au Plan et qui a été chargé par le ministère des Affaires étrangères d'une mission sur le thème suivant : comment la diplomatie française s'acquitte-t-elle de la tâche qui lui est confiée de promouvoir les intérêts de la France ? Il a fondé la structure IDEFIE et dirige la revue Le banquet. Ses deux dernières ouvrages sont « La fin du malheur français » (Stock 2011) et « La France a besoin des autres » (Plon 2012).

Nicolas Tenzer a précisé que le sujet traité est la notion d'autorité et la manière dont elle se dérobe à toute explication simple. Dans un premier temps, seront identifiés les éléments qui permettent de définir l'autorité. Dans un second temps, sera examinée la question de savoir comment l'autorité entre en collision avec le politique. Enfin, il tentera de dessiner le schéma d'appréhension de ces notions dans les différents pays européens.

La notion d'autorité vient du latin *auctoritas* qui est de l'ordre du conseil et se distingue de la notion voisine de *potestas*, la puissance qui appartient au peuple. Cette notion se retrouve dans des textes récents, à titre d'exemple, le titre VIII de la Constitution de la Vème République « De l'autorité judiciaire ». Cette autorité est une forme de soubassement du politique, du social et du commun.

Le vrai problème est celui de la crise de la légitimité de l'autorité, l'érosion de sa permanence ou de sa transformation dans l'opinion. L'autorité ne se décrète pas, elle est de l'ordre de la croyance; à partir du moment où la légitimité est en train de disparaître c'est la crédibilité du pouvoir qui disparaît. Nous sommes actuellement en train de vivre cette crise avec une dés-identification de l'autorité qui se révèle actuellement notamment dans la crise de l'école et la contestation de l'autorité du savoir et se perçoit également dans l'érosion de l'autorité des fonctions sociales et la contestation de l'autorité du savoir dans différentes professions. Au-delà de ces exemples, c'est la question de l'ordre social qui est en cause, la notion d'autorité qui devient compliquée et le devoir d'Etat qui disparaît.

Les rapports entre l'autorité et le politique sont à la fois des rapports d'incompatibilité et de nécessité. Plus il y a d'autorité dans la société ou ses institutions, plus il y a de confiance dans le politique. Moins il y a d'autorité et plus la scène politique est malade car elle a perdu son soubassement. Nous ne sommes plus dans la situation d'une scène politique qui dicte ses conditions au politique. Cela aboutit à une grande confusion. On confond autorité et leadership alors que le sujet est, en réalité, le suivant: a-t-on des institutions qui créent ou favorisent le leadership ou qui l'empêchent de surgir ou de s'exercer? Si dans l'imaginaire il n'y a pas de représentation de l'autorité alors l'autorité s'effondre. L'autorité est aussi confrontée à la démocratisation de la société. Elle doit affronter la question de l'égalité et trouver le moyen de répondre à la demande d'autorité au moment même où une confusion est entretenue entre la question de la représentation et celle de la légitimité. Autorité et conflictualité ne sont pas antinomiques. L'autorité ne réside pas dans la réponse autoritaire. Enfin, l'autorité ne réside pas dans la réponse arbitraire.

Avant d'aborder la question des systèmes d'autorité des différents pays européens, quelques remarques préliminaires doivent être faites. Les peuples évoluent, il n'y a pas d'âme des peuples. L'approche ne pourra donc être ni culturaliste ni développementaliste. Les chocs sont multiples et doivent être pris en compte dans l'examen de l'évolution de la crise de l'autorité. La crise de l'autorité est liée tout à la fois à la disparition des références et à l'inadaptation aux nouvelles règles du monde.

Deux notions doivent être distinguées, celle de commun et celle de communauté et dès lors la question posée est celle de la représentation du commun que se fait une communauté.

Différents modèles peuvent être relevés dans l'Union européenne :

. le modèle de l'est de l'Europe : un modèle fondé sur la liberté, lié à l'histoire récente de ces pays après la disparition de l'URSS, qui apparaît comme une volonté de renouer avec l'histoire. L'Europe est identifiée avec cette question de la liberté et une synthèse est faite de l'Europe comme puissance et terre de droit ;

. le modèle allemand dans lequel on retrouve une vision classique d'une société organisée à l'ancienne avec le sens du travail, le sentiment d'appartenance à un groupe et à une communautés, un lien très fort entre individu, société et nation ;

. le modèle nordique avec la liberté extérieure et le puritanisme intérieur ;

- . le modèle du Royaume-Uni fondé avant tout sur le patriotisme;
- . le modèle latin avec la liberté et l'absence d'identification des individus, de la société avec l'Etat ;
- . le modèle français dans lequel l'Etat a cessé de constituer la nation, où la société ne parvient pas à se représenter car l'Etat n'a pas constitué une société et donc n'incarne plus l'intérêt général. L'autorité s'évapore car elle n'est plus régulée par aucun principe.

Derrière le modèle de l'autorité il y a un double entrechoquement entre liberté et égalité.

Le premier est illustré par le modèle français qui a cru que c'était l'égalité qui devait prévaloir mais on s'aperçoit que l'égalité est apparue comme fictive.

A partir du moment où une société accepte la liberté et qu'elle est plus constitutive que l'égalité, on arrive à reconstituer l'autorité.

Les sociétés modernes sont d'autant plus structurées par l'autorité qu'elles sont soucieuses de la liberté, de l'acceptation de l'autre, de l'Europe. Quand l'autorité fonctionne, l'acceptation de l'autorité à partir du message de liberté n'est alors pas comprise comme une menace pour la paix. C'est un refus de l'identité fermée.

Il faut insister sur le lien à l'autre, à l'Europe car c'est dans la liberté qui est le contraire de l'identité que l'on peut trouver le modèle structurant.

Philippe d'Iribane a relevé la diversité des conceptions de l'autorité en Europe en rappelant que ces différences sont anciennes et que la question fondamentale est de savoir si ces différences sont anecdotiques, en phase d'évolution ou fondamentales.

Dans toutes les sociétés il y a des équilibres entre les détenteurs du pouvoir et ceux qui sont gouvernés et des imaginaires du bon gouvernement. Dans l'Union européenne, la difficulté se trouve dans les différences de conceptions de la liberté et de l'égalité. Ces différentes conceptions sont très anciennes et l'on peut donc constater une continuité à cet égard entre trois conceptions.

En Angleterre, la liberté est intimement liée à l'image de la propriété. L'homme libre est le propriétaire qui est protégé par la loi des empiétements des autres. Il faut être maître de son destin (cf. Locke).

En Allemagne, la liberté c'est participer aux décisions collectives qui vont s'imposer à tous les membres de la communauté. La liberté c'est faire partie de ceux qui vont prendre les décisions (cf. Kant).

En France, l'homme libre est celui qui n'est pas obligé de plier devant celui qui le menace ou celui qui peut l'abaisser (cf. Sieyès).

On constate donc deux conceptions du rapport entre l'individu et la société, soit on est en démocratie où le chef est le *primus inter pares* comme en Suède, soit chacun peut contester la légitimité de la décision du chef comme en France. Au Royaume-Uni, au contraire, le rôle de l'individu est plus grand et l'autorité doit le moins possible intervenir dans les décisions.

Les mondes sont donc très divers dans lesquels les différentes conceptions de la liberté se retrouvent dans celles de l'égalité à l'exception de la France qui a une conception sociale du rapport à la loi et de l'égalité qui devient une égalité sociale. En Allemagne, l'égalité signifie participation aux décisions.

En conclusion, se pose la question de savoir comment construire en Europe une forme commune de gouvernance face au constat de conceptions très différentes de ce qu'est le fondement de l'autorité et de ses rapports avec la population.

Lors du débat ont été mis en valeur plusieurs éléments.

Deux points communs dans les interventions ont été relevés. Le premier, l'idée d'une permanence en Europe de modèles différents selon les pays et qui correspondent à leur histoire et, le second, le rapport à l'autorité avec ses deux dimensions, la liberté et l'égalité, découlerait de ce qui se passe dans la société. La question se pose alors de savoir pourquoi dans une Europe intégrée on assiste à une montée du populisme, à une demande d'identité.

Le lien avec la théologie, la pertinence à prendre en compte la distinction entre la manière dont l'autorité s'exerce et le détenteur de l'autorité, l'impact de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et des guerres récentes et celui de la sensibilité humaine devraient être pris en compte dans la suite des travaux.